



Conseil municipal du 10 juillet 2013

P R O C E S - V E R B A L

20 conseillers étaient présents : Hubert Bolliet - Bernadette Chamoussin - Jean Pierre Chenu - Roger Chenu - Roland Chenu - Agnès Council - Laurent Desbrini - Michel Genettaz - Candice Gilg - Audrey Jacquier - Corine Maironi-Gonthier - Bruno Martinod - Christian Milleret - Gilbert Nogues - Olivier Rimbault - Monique Ruffier - Lucien Spigarelli - André Traissard - Xavier Urbain - Dominique Vial

1 conseiller était excusé : Jean Yves Dubois (donne pouvoir à Jean Pierre Chenu) -

2 conseillères étaient absentes : Isabelle Etiévent - Astrid Gallot (pas de pouvoirs)

* * * * *

A 20 heures, M. Jean-Pierre Chenu, Maire d'Aime, ouvre la séance du Conseil municipal.

M. le Maire propose un retrait à l'ordre du jour : « convention de servitude de passage avec M. et Mme Frédéric CHENU à Villaroland ». Cette modification est adoptée à l'unanimité.

M. le Maire propose un rajout à l'ordre du jour : « information sur l'ouverture d'une sixième classe à l'école élémentaire d'Aime »
Ce rajout est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Candice Gilg est élue.

Marie Annick Collombet procède à la lecture des délibérations de la réunion du 30 mai 2013 qui ne suscite aucune remarque des membres présents.

* * * * *

1- Finances, ressources humaines et administration générale :

1 - Service public de l'eau et de l'assainissement : présentation du rapport de l'année 2012 sur le coût et la qualité du service

... Le Conseil municipal prend note des rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement, présentés par la société Véolia.

2 - Décision modificative n°1 au budget communal

... Le Conseil municipal décide d'approuver, à l'unanimité, la décision modificative n°1 au budget communal 2013, comme suit :
2 virements de crédits d'un compte à un autre, sans ajout de crédits supplémentaires, pour les logiciels informatiques et les travaux de menuiserie de l'école maternelle.

1 ajout de crédits de 5 000 € sur la ligne subventions ravalement de façades, qui vient compléter le budget initial de 30 000 €.

1 ajout de crédits de 13 225 € pour la ligne FPIC, pour laquelle 53 000 € était prévus au BP et qui s'élève au total à 66 225 € (pour mémoire 26 292 € en 2013).

3 - Convention avec la société Comète pour une mission de prospective financière

... Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention avec la société Comète d'un montant forfaitaire de 3 840 € H.T pour la partie rétrospective et pour la prospective sur la base d'un coût horaire de 120 € H.T. et 480 € H.T par réunion.

4 - Instauration des tickets restaurant au bénéfice du personnel communal : adoption du règlement d'attribution et convention avec le prestataire

... Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la mise en place des tickets restaurant à partir du 1er août 2013, au bénéfice du personnel communal d'Aime et d'approuver la participation financière,

. de fixer la valeur faciale du ticket restaurant à 7 € et la participation de l'employeur à 50% de la valeur du ticket

. d'attribuer 15 tickets par mois sur 12 mois, aux agents communaux (pour un temps complet), correspondant à la moyenne mensuelle réellement due compte tenu des jours fériés, absences..., soit un coût pour la collectivité, par agent :

Nombre total de titres par an	Part patronale par titre	Total part patronale	Part salariale par titre	Total part salariale
180	3,50 €	630,00 €	3,50 €	630,00 €

5 - Modification des tarifs de location de la salle des fêtes de Villette

...Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, eu égard à la qualité de la prestation fournie à Villette, d'aligner les tarifs de la salle des fêtes de Villette sur ceux d'Aime, soit :

. Location week-end mariage : 153 € (au lieu de 92 €)

. Location journée, soirée apéritif : 77 € (au lieu de 46 €)

Il précise également que l'augmentation des tarifs sera effective à compter du 1er novembre 2013 compte tenu des réservations en cours.

6 - Avenant n°1 à la convention de financement avec la MATO

... Sur demande de la trésorerie, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant qui permettrait le versement des acomptes mensuels sous forme d'avance le 20 du mois précédent.

7 - Tarifs des visites des sites culturels gérés par la MATO

...Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les tarifs des visites des sites culturels proposés par la MATO et qu'il y a lieu de compléter les tarifs de 2006 comme suit :

. entrée Basilique St Martin : 2 € (gratuité pour les moins de 16 ans et les détenteurs de la carte M'RA délivrée aux 16-25 ans par le Conseil Régional)

. visite guidée : 5 € par édifice

. carte Pass Partout : 5 € (donne accès à tous les édifices).

8 - Aides au ravalement de façades, subventions communales

...Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 3 682,00 € à Mme Anne Neyret pour le ravalement des façades de sa maison située à Tessens.

...Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 2 107,00 € à Mme Ginette Pelloux pour le ravalement des façades de sa maison située à Longefoy.

2 - Urbanisme et affaires foncières :

9 - Acquisition de parcelle aux consorts Vibert Louis, lieudit « Grange à Brunet » à Aime

... Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle appartenant aux conjoints VIBERT Louis, cadastrée section C n° 227, lieudit « Grange à Brunet », d'une superficie de 1345 m², au prix de 5,00 € le m² avec une indemnité pour perte d'arbres fruitiers de 360,00 €.

10 - Déclassement d'une partie du chemin communal n°10 de la Superga à Longefoy

Cette délibération abroge et remplace la délibération du 30.05.2013

... Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et notamment à lancer la procédure d'enquête de déclassement du chemin rural n° 10 dit de la Superga, et à prendre un arrêté d'ouverture d'enquête publique correspondant. Ce déclassement représente une superficie approximative de 140 m². Les frais occasionnés par cette opération, quelle qu'en soit l'issue, étant à la charge de M. MONTMAYEUR.

11 - Autorisation donnée à l'association de la fumièrre des Combes d'Aime de déposer un permis de construire pour la réalisation d'une plateforme collective de stockage des effluents d'élevage

... Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser l'Association de la Fumièrre des Combes d'Aime à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme pour la réalisation d'une plateforme collective de stockage des effluents d'élevage sur la parcelle cadastrée section C n°227 dont l'acquisition est en cours par la Commune.

12 - Autorisation donnée au Maire de déposer une autorisation d'urbanisme pour la reconstruction d'un auvent à Montalbert

... Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à déposer la demande d'autorisation pour la restauration d'un auvent sur l'escalier menant à la maison de Montalbert.

13 - Champ d'application du droit de préemption urbain simple, mise à jour suite à la révision simplifiée n°3 du PLU

... Le Conseil municipal confirme, à l'unanimité :

- . le droit de préemption urbain simple sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser d'Aime, Longefoy, Tessens et Villette, et décide de l'instituer sur la zone AU créée dans le cadre de la révision n° 3 du PLU, sur le secteur de Plan Cruet.
- . et ses délibérations des 08 août 2007 instituant un droit de préemption urbain renforcé sur les zones Us à Aime La Plagne et l'institution du droit de préemption sur les fonds artisanaux, de commerce et les baux commerciaux.

14 - Parc d'activités de Plan Cruet : autorisation de raccordement sur le réseau d'eau potable communal donnée aux Versants d'Aime

... Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner un accord de principe à la Communauté de Communes « Les Versants d'Aime » pour autoriser, le raccordement du réseau d'eau potable, à sa charge, sur le réseau communal d'Aime, selon des modalités qui seront examinées ultérieurement.

15 - Convention de servitude de passage avec M. et Mme Frédéric Chenu, à Villaroland

... Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

16 - Convention avec M. Gilles Silvestre-Siaz pour autorisation d'implantation d'un poteau de feu de signalisation, route de Villaroland

... Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention à intervenir avec M. Gilles SILVESTRE SIAZ pour l'implantation d'un poteau support de feu de signalisation sur la parcelle cadastrée section L 1210 Route de Villaroland à Aime.

3 - Divers et informations au conseil municipal :

17 - Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante

... Depuis le 30 mai 2013, les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (*articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales*) :

✓ Pour des travaux

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Fourniture et pose de vitrage isolant à la gendarmerie - Grolla Verre SAS, 73601 Moûtiers - Montant HT : 3 159,42 €

. Fabrication et pose de fenêtres en pin, chalet de Prajourdan - Eurl Chenal Claude Menuiserie, 73210 Aime - Montant HT : 3 928,00 €

. Divers travaux électricité, Montalbert - Pocard Chapuis JM, 73210 Valezan - Montant HT : 4 648,00 €

. Désamiantage toiture du bâtiment (gare d'Aime) - SDBA, 73 490 La Ravoire - Montant HT : 5 520,00 €

. Fourniture et pose de massif béton et barrière à Montalbert - Ferraris Marcel SAS, 73210 Aime - Montant HT : 12 006,00 €

. Travaux de restauration et d'entretien de cours d'eau sur la commune - Société Alpes Paysage, 73200 Gilly sur Isère - Montant HT : 14 984,55 €

Tranche supérieure ou égale à 20 000 € et inférieure à 90 000 € HT :

. Réfection de la couverture du toit de la salle des fêtes de Villette - Sarl SEE Chenu A., 73212 Aime cedex - Montant HT : 38 864,50 €

✓ Pour des fournitures

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Maintenance du logiciel Jardisoft - Média Softs, 44 360 Vigneux de Bretagne - Montant HT : 206,50 €

. Fourniture de mobilier scolaire pour ouverture de classe - Camif collectivités, 79074 Niort cedex 9 - Montant HT : 3 616,72 €

. Portique-balançoire, panneau aire de jeu et pose - Sarl ECFR Entreprise Collectivité, 50 530 Sartilly - Montant HT : 5 749,00 €

. Copieur numérique (multifonctions couleur et maintenance) - Rex Rotary, 93 631 La Plaine St Denis cedex - Montant HT : 7 880,00 €

. Fourniture de mobilier urbain à destination des sentiers de Montalbert - Declic, 33 700 Mérignac - Montant HT : 7 395,00 €

. Changement de la chaudière, école de Tessens - Sarl René Montmayeur et Fils, 73210 Macot La Plagne - Montant HT : 11 975,17 €

. Contrat de distribution des Nouvelles d'Aime - La Poste, 73 700 Bourg St Maurice - Montant HT : 323,75 €

. Contrat de distribution d'imprimés publicitaires - La Poste, 73 700 Bourg St Maurice - Montant HT : 323,75 €

. Location et entretien de la machine à affranchir - Néopost, 97 747 Nanterre cedex - Montant HT : 893,00 €

. Aménagement de la bagagerie de Plagne Aime 2000 - Mille4 atelier d'architecture, 73440 St Martin de Belleville - Montant HT : 3 445,00 €

. Contrat d'architecte (auvent sur escalier : Maison du Tourisme à Montalbert) - Mille4 atelier d'architecture, 73 440 St Martin de Belleville - Montant HT : 4 394,00 €

. Taille des platanes sur l'Avenue de Tarentaise - René Destaing Paysagiste, 73 210 Aime - Montant HT : 5 586,00 €

Tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 200 000 € HT :

. Restauration scolaire (fourniture de repas en liaison froide) - 5 Sens Restauration, 38 430 Moirans - Contrat résilié.

✓ Décisions du Maire

. Bail de location de l'appartement communal du St Jacques à Aime pour une durée de 6 ans à compter du 01/06/13 - Olivier Millian, Le St Jacques, 73 210 Aime - Montant : 500 €/mois hors charges.

18 - Scénographie salle du prétoire de la Tour Montmayeur : convention avec la société Project Images Films pour le droit à diffusion du documentaire « le royaume partagé »

...Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de cession de droits de représentation publique avec la société Project Images Films pour la diffusion du film documentaire médiéval «Le Royaume Partagé » Cette convention d'une durée de 3 ans renouvelable est conclue au prix de 300 € pour 3 années. La vente du DVD du film à la boutique est proposée au prix de 19.50 € TTC l'unité..

19 - Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école d'Aime.

. . . Le Maire informe le conseil municipal de l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école et remercie le travail des enseignants, des parents qui ont œuvré pour l'ouverture de cette classe.

Affiché à Aime le 12 juillet 2013
signature

Cachet et

A retirer de l'affichage à compter du 14 septembre 2013